

## CAHIER DE REVENDICATION DE LA CSB SUITE A SON XIème CONGRES

### I. PLATE FORME MINIMALE DE REVENDICATIONS GENERALES

<b>I.1</b>	<b>Amélioration du pouvoir d'achat des travailleuses et travailleurs du public, du privé et du Secteur de l'Economie Informelle :</b>	<p>Redistribuer équitablement les fruits de la croissance, par une mise en œuvre combinée des solutions ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation des salaires ;</li> <li>- Réduction des impôts ;</li> <li>- Baisse et contrôle du coût des produits de première nécessité ;</li> <li>- Régulation adaptée du coût des hydrocarbures.</li> </ul>
<b>I.2</b>	<b>Amélioration de la protection sociale des travailleuses et travailleurs du public, du privé et du Secteur de l'Economie Informelle :</b>	<p>Faire de la protection sociale un droit citoyen fondamental :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise en charge effective des accidents du travail et des maladies professionnelles pour les agents de la Fonction Publique ;</li> <li>- Amélioration générale des prestations de sécurité sociale ;</li> <li>- Extension du régime de sécurité sociale aux travailleuses et travailleurs du Secteur de l'Economie Informelle.</li> </ul>
<b>I.3</b>	<b>Améliorer l'accès aux soins de santé :</b>	<p>Faire de la Santé pour tous un réel défi nationale et une option stratégique de développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction du rayon d'accès aux Postes de Santé Primaire ;</li> <li>- Augmentation décisive de l'effectif du personnel de Santé ;</li> <li>- Prise en charge effective des urgences sanitaires.</li> </ul>
<b>I.4</b>	<b>Améliorer l'accès à l'éducation et à la formation :</b>	<p>Faire de l'éducation pour tous un réel défi national et une option stratégique pour l'ancrage démocratique et le développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction du rayon d'accès aux infrastructures scolaires et universitaires ;</li> <li>- Augmentation décisive des effectifs du personnel de l'Education Nationale ;</li> <li>- Application d'une réelle gratuité de l'Enseignement de Base ;</li> <li>- Harmonisation des programmes scolaires avec les politiques et les besoins de développement.</li> </ul>

I.5	<b>Améliorer l'accès à l'emploi :</b>	Faire du travail décent pour tous une option éthique et volontaire de développement national : - Recrutement adapté aux besoins d'impulsion des secteurs sociaux pour l'emploi public ; - Développement du Partenariat Public-Privé, pour un développement contrôlé du secteur privé, réel pourvoyeur d'emploi et de ressource fiscales.
I.6	<b>Aménagement du Territoire :</b>	Faire de l'organisation et de l'aménagement du territoire un fondement essentiel pour accélérer le développement décentralisé et équilibré des populations et des régions : - Conception et application d'une politique révolutionnaire de maîtrise de l'eau ; - Réorganisation des zones de concentration des populations autour de pôles de production structurés ; - mise à profit des cadres et ingénieurs dans la recherche et l'expérimentation régionalisées.
<b>II. PLATE FORME MINIMALE DE REVENDICATIONS SECTORIELLES</b>		
II.1	<b>Secteur de l'Economie Informelle</b>	La CSB revendique que l'Etat renforce sa politique de création d'un cadre Institutionnel et Législatif en faveur des travailleuses et travailleurs de ce secteur d'activités qui compte 80% des actifs urbains, dont 70% de femmes, et qui contribue à près de 40% du PIB.
II.2	<b>Secteur Banques et assurances</b>	Libertés syndicales face à l'expansion et la concurrence dans ce secteur ?
II.3	<b>Secteur du Transport et de la Sécurité aérienne</b>	Egalité de traitement à Air Burkina, Evolution de l'ASECNA ?
II.4	<b>Secteur de la Météorologie</b>	Equipement et Formation ?
II.5	<b>Secteur de l'agriculture</b>	Revoir la politique de l'encadrement agricole (revoir les effectifs et la formation, vecteurs essentiels du Partenariat Public-Privé dans ce secteur.
II.6	<b>Secteur de l'Energie</b>	La CSB revendique une attitude responsable face au projet de réforme de la SONABEL. Les échecs enregistrés dans tous les pays devraient servir d'exemples pour que l'Etat et le personnel de cette Entreprise stratégique pour l'Economie Nationale face preuve d'un grande responsabilité dans les négociations avec la Banque Mondiale, principale instigatrice de ce processus.

<b>II.7</b>	<b>Secteur de la Recherche Géographique</b>	Formation et amélioration des équipements ?
<b>II.8</b>	<b>Secteur de la Médecine du Travail</b>	La CSB revendique un Statut particulier et un Règlement Intérieur
<b>II.9</b>	<b>Secteur des Infrastructures sportives</b>	La CSB revendique un Statut particulier et un Règlement Intérieur
<b>II.10</b>	<b>Secteur des BTP</b>	La CSB tout en félicitant les efforts déployés pour trouver les créneaux de financement pour les gros investissements dans le secteur BTP, revendique l'utilisation rationnelle des ressources par un choix rigoureux des opérateurs et un suivi contrôle qui garantissent la bonne réalisation des ouvrages. L'acquisition d'équipements adaptés et performant ainsi que Le renforcement des capacités du personnel du LNBTP est également nécessaire.
<b>III. SUJETS DE PLAIDOYER SOCIAL</b>		
<b>III.1</b>	<b>Train de vie de l'Etat :</b>	Le manque de ressources qui caractérise notre pays impose rigueur et modestie dans la conduite des dépenses publiques. La lutte contre l'ostentation et le délit d'apparence publique doit être le leitmotiv de tout responsable et ordonnateur public. Le besoin de stabilité politique et de consolidation démocratique des acquis économiques et sociopolitiques exigent que l'Etat soit le reflet de la réalité du niveau de richesse réellement atteint par le Pays.
<b>III.2</b>	<b>Indépendance de la justice :</b>	Lutte contre l'impunité et la corruption dans le milieu judiciaire. Application des décisions de justice.
<b>III.3</b>	<b>Gouvernance sociale :</b>	Lutte contre la corruption, transparence dans la gestion des affaires publiques,

**Adopté en Réunion Ordinaire du Bureau National Confédéral, le samedi 07 juin 2008.**

**Olivier Guy OUEDRAOGO**

Secrétaire Général Adjoint, assurant l'Intérim du Secrétaire Général,  
Président de séance.